Le Sénat vote le projet de loi sur les loyers

SEANCE DU MATIN

Paris, 28 décembre. — Le Sénat a discuté ce matin le projet sur les loyers.

LES LOYERS

Le rapporteur combat l'article 2 du texte de la Chambre qui aggrave les dérogations actuelles du droit commun. Il ne s'agit aujourd'hui que de proroger la législation actuelle sur les loyers.

M. Boivin défend et demande l'adoption du texte de la Chambre qui a voulu empêcher les expulsions dont sont menacés certains locataires.

M. Renoult tient à dire que l'article 2 lui paraît indispensable et que l'article 1 ne suffirait pas pour maintenir dans les locaux des locataires de bonne foi, car ceux-ci devraient engager de nouvelles instances qui ne pourraient recevoir de solution d'ici le 1er janvier 1926. La discussion générale est close et la suite renvoyée à la séance de l'après-midi. La séance est levée à midi 10.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 28 décembre. — La séance est ouverte à 16 h. 35, sous la présidence de M. de Selves.

On valide l'élection de M. Haudos, comme sénateur de la Marne en remplacement de M. Léon Bourgeois.

Nouvelles pièces de nickel

On adopte le projet relatif à la frappe de Nouvelles pièces de nickel.

LES LOYERS

On reprend la discussion relative à la prorogation de la loi sur les loyers. La discussion générale a été close ce matin.

L'article premier

On passe à l'article 1er.

Le rapporteur et le garde des Sceaux précisent que les fonctionnaires mis à la retraite et devenus propriétaires de maisons, qu'ils comptaient occuper après avoir pris leur retraite, pourront user du droit de reprise à l'encontre de leurs locataires.

L'article 1er est adopté.

L'article 2

M. Henry Roy propose la disjonction de l'article 2 qui, selon lui, donnera lieu à des discussions qui ne seront pas à leur place dans l'examen d'un projet prorogeant simplement la législation existante. Mais il se rallie à une proposition de vote par division, après avoir précisé que ce qu'il demande: C'est le maintien du statu quo jusqu'au 1er avril prochain.

M. René Renoult donne à M. Serre des renseignements sur la portée de l'article et la première partie est adoptée.

Elle est ainsi conçue:

Les locataires ou occupants de bonne foi de locaux d'habitation et de locaux à usage professionnel, industriel ou commercial, en possession des lieux loués au 1er janvier 1926, en vertu, soit d'un contrat de location, soit d'une prorogation, même expirée, seront maintenus en possession, sans avoir à remplir aucune formalité, jusqu'au 1er avril 1926.

La deuxième partie de l'article 1 est ainsi conçue:

Nonobstant tout congé et toute décision judiciaire ayant pour seul objet de fixer au 1er janvier 1926, la fin de prorogation ou de l'occupation congé et décision judiciaire, dont les effets sont reportés de plein droit au 1er avril 1926, le ministre de la Justice demande au Sénat de n'introduire dans le texte aucune disposition permettant dans certains cas l'expulsion des occupants de bonne foi.

Il déclare accepter un amendement de M. Penancier consistant à ajouter les mots tous accords après les mots « tout congé ».

On vote: les mots « nonobstant, tout congé », sont adoptés par 243 voix contre 51, sur 294 votants.

L'amendement Penancier repoussé par la Commission, est adopté.

Le dernier paragraphe, ainsi conçu:

Toutefois, il ne sera pas sursis aux expulsions ordonnées par application des articles 9 et 13 de la loi du 31 mars 1922, est adopté avec l'adjonction suivante: **sous réserve de la faculté pour le juge d'accorder un délai de grâce.**

Sur l'ensemble, une longue discussion s'engage sur les mots « occupants de bonne foi ».

Finalement l'article 2 est adopté dans son ensemble avec la suppression du mot **toutefois**, qui commence le dernier paragraphe.

M. Vallier demande que les dispositions de la loi ne s'appliquent pas aux baux et locations pour lesquels le loyer annuel, calculé sur le prix du dernier terme, charges non comprises, excède 8.000 fr. à Paris, 6.000 fr. dans les autres villes d'une population supérieure à 100.000 habitants, etc. Elle ne s'appliqueraient pas non plus aux baux et locations d'immeubles situés hors du département de la Seine dans les localités d'une population inférieure à 10.000 habitants, quel que soit le montant du loyer.

Après une intervention du rapporteur et de M. le garde des Sceaux, M. Vallier accepte la disjonction de son amendement.

L'art. 2 du projet, ainsi que l'ensemble, sont adoptés.

Le Sénat s'ajourne à mardi 29 décembre. Séance levée à 18 h.

EN CHINE

Un consul japonais refuse de livrer des réfugiés aux bourreaux

Tokio, 28 décembre. — On mande de Moukden que le consul général japonais a repoussé une requête du fils de Tchang-Tso-Lin, tendant à se faire livrer huit fonctionnaires civils de Kuo-Sung-Lin, réfugiés au consulat japonais de Hein-Min-Fu.

Ces civils étaient réclamés, paraît-il, pour être exécutés.

LE CAS DE M. MILLIÈS-LACROIX

Le Président de la Commission des Finances devant le groupe de la Gauche démocratique

Paris, 28 décembre. — Le groupe de la Gauche démocratique a entendu M. Milliès-Lacroix. Celui-ci a plaidé non coupable. Il avait le droit, a-t-il dit, d'être candidat à la présidence de la Commission des Finances, M. Clémentel n'ayant été désigné que par les membres de la Commission appartenant au groupe et non pas par le groupe lui-même.

Après son départ, une discussion suivit. Il fut décidé à la quasi unanimité des membres présents que le Bureau du groupe irait demander à M. Milliès-Lacroix de donner sa démission de président de la Commission des Finances et de ne l'exclure qu'en cas de refus de sa part.

Le groupe ne le considérerait plus comme un de ses adhérents et le radierait.

M. Bienvenu-Martin, président de la Gauche démocratique, qu'accompagnaient MM. Machet et Mauger, ont fait immédiatement auprès de M. Milliès-Lacroix, la démarche dont l'avait chargé le groupe.

M. Milliès-Lacroix annonce qu'il ne cédera pas

M. Milliès-Lacroix annonce qu'il ne cédera pas aux sommations et restera président de la Commission des Finances.

La réponse de M. Milliès-Lacroix

Paris, 28 décembre. — M. Milliès-Lacroix a adressé la réponse suivante à M. Bienvenu-Martin, président de la Gauche démocratique du Sénat:

Vous avez bien voulu me communiquer la décision me concernant prise par le groupe de la Gauche démocratique. Après avoir entendu dans mes explications, le groupe vous a chargé de me demander de donner ma démission de président de la Commission des finances du Sénat. Faute d'y consentir, ma radiation du groupe de la Gauche démocratique sera acquise de plein droit.

Je ne me reconnais pas le droit de donner ma démission de la présidence que je n'ai point sollicitée et à laquelle m'ont spontanément appelé les suffrages de 18 de mes collègues. J'estime, d'ailleurs, que, dans les circonstances que nous traversons, l'œuvre de redressement financier qui incombe au Sénat, doit dominer toutes les préoccupations de parti.

PAS DE « PONTS » EN 1926

L'année 1926 sera une année fâcheuse pour ceux qui aiment les « ponts » des jours de fête et pour ceux qui en profitent: il n'y aura, en effet, pas le plus petit supplément de vacances à s'octroyer en raison du dispositif du calendrier.

Le 14 juillet tombera un mercredi, donc, pas de « pont ». Le 15 août, ô douleur! tombera un dimanche, ce qui, non seulement ne donne pas de « pont », mais supprime même un jour de congé. La Toussaint tombe un lundi, la fête de la Victoire un jeudi, la Noël un samedi: donc pas de « pont ». C'est la mauvaise série, la série noire...

Ajoutons que Pâques arrivera fort tôt — le 4 avril — quand les portes du printemps se seront à peine entr'ouvertes, et que le Mardi-Gras surviendra, par conséquent, le 16 février, en plein hiver.

Une seule consolation: 1926 n'est pas permi les années bissextiles. On ne travaillera donc que vingt-huit jours en février. C'est un petit dédommagement. Nous sommes à une époque où il faut se contenter de petits dédommagements...

Les cotonniers anglais trouvent le fisc trop exigeant

Londres, 28 décembre. — La consternation règne dans les centres cotonniers d'Angleterre à la suite de la décision du fisc d'exiger des filatures et des tissages le paiement immédiat des arriérés de surtaxes et d'impôts régionaux se montant à des sommes considérables.

Oldham, un des principaux centres cotonniers anglais, doit 3 millions de livres sterling au service des contributions intérieures, et la perception immédiate d'une pareille somme serait évidemment désastreuse pour l'industrie.

Les faux billets en Angleterre

Londres, 28 décembre. — On s'inquiète à Londres de l'abondance de faux billets de banque actuellement en circulation. Ces jours derniers, les divers établissements financiers en ont récolté pour l'équivalent d'une valeur de 10.000 livres sterling. On croit que ces imitations — excellentes parfois, — sont dues à l'art d'experts opérant en Espagne. On ne s'explique pas comment ces faux billets sont parvenus en Angleterre et, surtout, comment ils ont pu tous à la fois être jetés sur le marché.

UNE BATAILLE RANGÉE

entre ouvriers communistes et anticommunistes d'une usine

New-York, 28 décembre. — Une bataille a eu lieu entre deux cents employés d'une usine de Broklyn, divisée en deux camps. Les communistes et les anticommunistes. Des détachements de police furent appelés en toute hâte. Il y a eu plusieurs blessés. Six arrestations ont été opérées.

L'AVENTURE DE RAYMOND SAUNIER

AGRESSION OU MYSTIFICATION ?

Angoulême, 28 décembre. — L'enquête sur la prétendue agression, accompagnée de vol, que nous avons relatée, et dont le jeune Raymond Saunier, âgé de 18 ans, habitant Paris, aurait été victime dans l'express Bordeaux-Paris, n'a pu encore faire connaître la vérité. On sait que le jeune homme se rendait à La Couronne, près d'Angoulême, chez son oncle. Celui-ci, M. Larivière, exerce la profession de marchand de bestiaux et expédie des animaux dans la capitale, où son neveu est chargé d'assurer la vente.

Saunier ne peut préciser ce qui s'est passé.

Un fait pourrait peut-être apporter un peu de lumière dans cette mystérieuse affaire. En effet, le portefeuille du jeune voyageur a été retrouvé à environ quinze cents mètres de l'endroit où se produisit la chute du corps, mais il avait été soulagé de son contenu, soit 9.000 francs. Par contre, une somme de 200 francs que Saunier avait dans la poche arrière de son pantalon est demeurée intacte. On se demande si le voyageur s'étant endormi dans le train et ne s'étant réveillé qu'après Angoulême, où il devait descendre, n'aura pas sauté inconsciemment sur la voie. Dans ce cas, il aurait été dévalisé, non dans l'express, mais après sa chute. Mais ceci, on va le voir, est très douteux.

BIZARRES REMARQUES

Saunier, en effet, prétend qu'il fut frappé alors qu'il sommeillait dans un wagon de troisième, — où il était monté au hasard à la fin de l'arrêt, à Poitiers, — et qui était bondé de voyageurs. Il est bien surprenant que personne n'ait vu cette agression.

Raymond Saunier prit, le 23, le dernier express Paris-Bordeaux. Or, il a précisé qu'il devait s'embarquer à midi. Il y aurait donc intérêt à savoir ce que fit le jeune homme au cours des quelques heures qui précédèrent son départ. Ayant passé dans la soirée à son hôtel, 25, avenue du Pont-de-Flandre, il fit part de son intention de partir par le train de 21 heures.

Pourquoi différa-t-il à nouveau son départ et prit-il l'express de 21 h. 50?

Le champ des suppositions s'élargit et l'on peut supposer aussi que Raymond Saunier tenta, ayant brûlé la gare d'Angoulême, de sauter de l'express en marche. Ainsi s'expliquerait son point de chute très voisin du village où il se rendait.

Quant aux 9.000 francs, leur disparition reste encore mystérieuse. L'enveloppe a pu être subtilisée à son porteur, soit dans le train, soit à Paris, mais certainement pas après l'accident. Raymond Saunier, en effet, n'avait pas perdu connaissance lorsqu'on le releva, puisque ses cris attirèrent l'attention du facteur qui le découvrit.

Un nouvel avion de bombardement anglais

Londres, 28 décembre. — Le ministère de l'Air vient d'adopter un nouveau modèle d'avion de bombardement, destiné à opérer de jour. Il entend faire procéder rapidement à la répartition des appareils entre les diverses unités aéronautiques.

Chargé de bombes, le nouvel engin — un biplan de taille moyenne, muni d'un moteur de 650 CV — peut s'élever à 4.450 mètres et, à cette hauteur, fondre à une vitesse de 160 kilomètres à l'heure au-dessus du point à attaquer.

C'est, dit-on, l'un des plus formidables appareils qui aient été conçus pour le bombardement en plein jour. Il y a place à bord pour deux sortes de bombes. Les plus petites se rangent dans des ratelliers spéciaux placés sous les ailes inférieures, cependant que les plus grandes sont disposées sous la partie centrale du fuselage.

Le train d'atterrissage est tout spécialement construit en deux parties indépendantes: l'interstice permettant le déclanchement et la chute des gros projectiles. Il en résulte que les roues se trouvent fort écartées l'une de l'autre, ce qui, estime-t-on, constitue une garantie de plus de stabilité d'atterrissage en cas de vent violent.

Derrière le siège du pilote, un homme prend place entre deux mitrailleuses placées chacune sur un pivot rotatif. Le pilote lui-même est entouré de deux petits canons fixes dont il peut se servir tout en dirigeant sa machine sur l'objectif à atteindre.

L'état-major de l'aviation estime que le besoin d'escadrilles de bombardement se faisait sentir pour assurer la défense du pays. Pour lui, ces appareils atteindront pleinement le but qu'on se proposait, permettant l'attaque des aérodromes ennemis et empêchant ainsi les raids aériens sur l'Angleterre.

Lisez « les Annonces », et, lorsque quelqu'un mettra en vente la propriété que vous cherchez, vous le saurez.

C'EST L'HIVER....

EN FRANCE

Après le dégel, les inondations

Les pluies persistantes et la fonte des neiges qu'elles ont amenée sur plusieurs sommets, ont fait, en de nombreuses régions, déborder les rivières.

Le Rhône est en crue sérieuse à Valence, où plusieurs digues sont submergées.

En Haute-Savoie, l'Arve a monté d'un mètre en moins d'une demi-journée. Les routes ont été envahies entre Samoens et Taninges, Saint-Jeoire et Marignier. Le tramway Annemasse-Samoens a dû interrompre sa circulation. L'usine électrique de Bonneville a été envahie par les eaux et Bonneville est plongée dans l'obscurité.

Dans l'Ain, la plaine est inondée. Le niveau de l'Albarène a monté de trois mètres en deux jours.

Même situation dans le Doubs et dans les vallées de Saône-et-Loire.

Les riverains de la Vienne, menacés par la montée des eaux, prennent des précautions. A Limoges, les caves sont envahies.

La Moselle est entrée en crue; son niveau s'élève d'heure en heure.

UNE VAGUE DE FROID EN AMERIQUE

Neuf morts à Chicago et trois morts à New-York

New-York, 28 décembre. — Une vague de froid d'une rigueur extraordinaire venant du Nord-Ouest, a sévi dans les régions du Nord, du Centre et de l'Est et jusqu'au Sud de la Floride.

On signale neuf morts à Chicago, trois à New-York, et plusieurs autres en différents endroits.

UN COUP DE FLAMME DANS UNE CUISINE

Six personnes grièvement brûlées

Verdun, 28 décembre. — A Auzeville (Meuse), la famille Robert Colson, composée du père, de la mère, de trois enfants en bas âge et de Mme Mareoux, sœur de M. Colson, a été victime d'un coup de flamme qui s'est produit soudainement dans la cuisine. Ces six personnes, grièvement brûlées à la figure et aux mains, ont dû être hospitalisées à Clermont-en-Argonne.

Les premiers renseignements recueillis permettent de supposer que l'accident résulte de la manutention d'une certaine quantité de poudre allumée accidentellement.

Un paquebot français gagne de vitesse un paquebot allemand

Bordeaux, 28 décembre. — Le paquebot « Lutetia », venant d'Amérique du Sud, est arrivé à Bordeaux. Le commandant de ce navire signale que, à son voyage d'aller, il rencontra à Rio de Janeiro, le paquebot allemand de luxe « Cap-Polonio », de la ligne Hambourg-Buenos-Aires, dont le commandant lui lança le défi qu'il arriverait premier dans la capitale argentine.

Persuadé du triomphe, le commandant du « Cap-Polonio » envoya des radios à Santos et à Montevideo, annonçant son arrivée avant le vapeur français et demandant que le courrier postal lui fût réservé.

Or, le « Lutetia », parti de Rio 40 minutes avant le paquebot allemand, arriva à Buenos-Aires, 14 heures avant son concurrent.

Cette victoire a produit une impression des plus heureuses dans le grand port argentin.

UNE EMOUVANTE RENCONTRE

Une mère et sa fille séparées depuis vingt ans se retrouvent à l'hôpital

Lyon, 28 décembre. — Un singulier hasard a rapproché, ces jours derniers, à l'Hôtel-Dieu, deux malades, la mère et la fille, séparées depuis vingt ans.

Pupille de l'Assistance publique, Mlle Valérie M..., 20 ans, était depuis quelques jours en traitement à l'Hôtel-Dieu lorsqu'elle entendit un matin le vaguemestre prononcer son nom. A cet appel, deux mains se tendirent, car deux malades placées dans la même salle portaient le même nom et le même prénom. Cependant, une erreur d'orthographe permit d'attribuer la lettre à sa véritable destinataire: une femme de 45 ans, voisine de lit de la jeune fille.

Ayant lié connaissance avec son homonyme, la jeune fille parla de sa jeunesse, révélant qu'elle avait été confiée, âgée de quelques semaines à peine, à l'Assistance publique par sa mère, qu'elle n'avait jamais connue.

A ces mots, la jeune fille vit, non sans surprise, son interlocutrice saisie d'émotion. Et bientôt les deux femmes se jetaient dans les bras l'une de l'autre, car cette mère dont parlait avec tant de ferveur la jeune fille n'était autre que la malade dont elle avait entendu prononcer le nom.

Mme ERNEST COGNACQ

Nous avons dit que Mme Ernest Cognacq, née Louise Jay, était décédée en son domicile, 65, avenue du Bois-de-Boulogne.

Comme son époux, M. Ernest Cognacq, le fondateur de la *Samaritaine*, elle avait commencé sa carrière commerciale comme vendeuse dans une maison qui s'appelait alors la *Nouvelle Héloïse;* c'est là qu'elle rencontra, pour la première fois, celui à qui elle devait unir sa vie. Elle passa ensuite au *Coin de Rue*, au *Bon Marché*, puis se maria en 1872 et vint avec M. Ernest Cognacq ouvrir une petite boutique qui s'intitulait modestement *Au Petit Bénéfice*. De là, les deux commerçants qui, à force de travail et d'économie, avaient pu réaliser un petit capital, vinrent s'établir dans le quartier du Pont-Neuf, à un endroit qui s'appelait alors la Rotonde. Ils ne quittèrent plus ce quartier et y fondèrent la *Samaritaine*.

On a souvent cité M. et Mme Cognacq pour leur modestie, leur labeur et leur bonté. Dans l'entreprise qui grandissait chaque jour, l'épouse fut constamment aux côtés de son mari dans la tâche quotidienne. Comme lui, elle arrivait dans son établissement à 9 heures du matin et n'en repartait que le soir à 7 heures; elle se consacrait spécialement aux rayons des confections pour dames où elle donnait avec bienveillance, à ses employées, les conseils de son expérience et de son goût.

Cette admirable femme trouvait ses joies dans la philanthropie. Elle fonda de nombreuses œuvres, mais s'intéressait plus spécialement à la *Maison de la Maternité*, à laquelle elle apportait tous ses soins. M. et Mme Cognacq n'eurent jamais d'enfant et ce fut le grand chagrin de leur existence; mais ils s'attachèrent à récompenser et à encourager les familles nombreuses pour lesquelles ils fondèrent des prix qui atteignent, chaque année, quatre millions et demi.

Mme Cognacq se sentait affaiblie depuis quelques semaines.

Ses obsèques auront lieu mercredi.

Les condoléances du Président de la République

Paris, 28 décembre. — Le président de la République a chargé le colonel Philippe, de sa maison militaire, de présenter à la famille de M. Ernest Cognacq ses condoléances personnelles.

LE GÉNÉRAL GOSSART N'EST PAS MORT

Nous avons annoncé hier, par suite d'une erreur de transmission, la mort et l'incinération du général Gossart, qui commanda le 6e chasseurs à cheval à Lille et à Saint-Omer.

Le général Georges Gossart se porte à merveille et c'est le général de l'artillerie, Antonin Gossart, d'Esquerdes (Pas-de-Calais), qui vient de décéder.

LES GRÈVES

Fin de la grève de la filature « Le Cardé » à Tourcoing

La Commission intersyndicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing nous communique la note suivante:

Les ouvriers de la filature « Le Cardé », rue de Gand, à Tourcoing, qui s'étaient mis en grève le 12 décembre ont réintégré l'usine le lundi 28 décembre, à l'heure habituelle.

Le travail a été repris aux conditions patronales. Dorénavant, le produit du travail ne sera plus mis en commun. Chaque ouvrier recevra le salaire qu'il aura personnellement gagné.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI MARDI, 29 décembre:

Aujourd'hui, sainte Eléonore; demain, saint Sabin. 363e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher à 15 h. 59.

Lune: Premier quartier du 22; pleine le 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 29 (Région Nord): Mauvais temps; vents du secteur Sud-Ouest, 10 à 14 mètres; coups de vent. Ciel généralement couvert; courtes éclaircies; passagères; pluies intermittentes et averses. Température stationnaire; minimum, 7°.

Caisse d'Epargne: Caisse fermée.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance: 10 h., crèche de la rue Marie-Buisine; 15 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies: A 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'Hygiène Sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: A 14 h., consultation pour adultes.

L'Union républicaine démocratique fête l'élection de M. Détailleur au Conseil d'arrondissement

Belle réunion que celle qu'avait organisée l'*Union Républicaine Démocratique*, lundi soir, dans la salle des fêtes du Café Pandore, rue Pauvrée. Plus de 200 personnes avaient répondu à l'appel du Comité.

Cette réunion avait pour but de féliciter les candidats des élections cantonales et de fêter le succès qu'a remporté M. Destailleur, maire de Wasquehal, élu au Conseil d'arrondissement.

M. Lierman présidait cette belle manifestation. Il avait à ses côtés Mlle Gœthals, MM. Fernand Motte, Edouard Roussel, le docteur Barroyer, conseiller municipal de Croix; Edouard Dubois, André Durot, Léon Cuvelle et les membres des comités des groupements républicains.

DISCOURS DE M. LIERMAN

En ouvrant la séance, M. Lierman, le sympathique président, donne lecture de la lettre de M. Destailleur, qui s'excuse de ne pouvoir assister à cette manifestation, étant indisposé; il doit garder la chambre.

Je suis certain, messieurs, dit M. Lierman, d'être votre interprète en formulant des vœux pour le prompt rétablissement de M. Détailleur.

Plusieurs mois se sont écoulés depuis les élections cantonales, et pour des raisons indépendantes de notre volonté, il a été impossible de vous réunir pour fêter le succès de M. Détailleur. Je remercie MM. Durot et Cuvelle, qui ont fait bravement leur devoir en acceptant d'être les porte-drapeaux de l'Union Républicaine démocratique. Si le succès n'a pas couronné leurs efforts, ils sont, néanmoins sortis de la lutte avec tous les honneurs car il y a eu un progrès très sensible dans ces deux cantons. Comme vous le voyez l'union qui a été scellée entre les partis républicains a porté ses fruits.

M. le président termine en remerciant tous ceux qui ont contribué au succès du canton Ouest, et compte sur le dévouement de tous pour qu'à l'avenir triomphent les candidats de l'U. R. D., puis il donne la parole à M. André Durot.

DISCOURS DE M. DUROT

M. Durot commence par remercier M. Lierman des paroles qu'il a prononcées. Passant en revue la situation politique, il dénonce ensuite la faillite du Bloc des gauches et indique le devoir qui incombe à l'Union républicaine démocratique.

Il ne faut plus, dit-il, que nous nous préparions trois semaines à l'avance, il faut être prêt à tous les moments.

Nos adversaires, les socialistes, ont une organisation permanente, qui n'attend pas la proximité des consultations électorales pour travailler la masse, leurs groupements agissent, touchent le peuple et c'est là qu'il faut voir leur succès.

En face de ces organisations destructrices, il faut que nous nous dressions en constructeurs; en face de ces partisans de la lutte des classes il faut que nous marquions notre désir de collaboration de tous les éléments de la société. A la Révolution, il faut opposer l'Evolution raisonnée, à l'avant-garde du gâchis, du désordre, opposons l'économie et la légalité.

Me GŒTHALS

Me Gœthals prend ensuite la parole; il se déclare heureux de constater que l'union entre les partis républicains a porté ses fruits: M. Détailleur a été élu conseiller d'arrondissement.

L'aimable Me Gœthals parle de la France, et constate avec un vif regret que les représentants du pays oublient les intérêts vitaux.

Il adresse au nom de tous, ses sincères remerciements et félicitations à M. Lierman qui, après avoir fait son devoir sur les champs de bataille, continue à le faire encore dans la vie civile.

« Suivez-le, ajoute l'orateur, il vous conduira à de nouvelles victoires. »

Me Gœthals rappelle qu'avant les élections municipales, l'Administration a déclaré à qui voulait l'entendre que c'était la ville de Roubaix qui avait le moins de centimes additionnels, et maintenant que les élections municipales lui ont été favorables, elle vient de reconnaître que Roubaix tient presque le record, avec 300 centimes additionnels.

M. LÉON CUVELLE

M. Léon Cuvelle, dans une allocution pleine d'humour, assure l'Union Républicaine démocratique de tout son concours.

DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

M. Fernand Motte, termine la série des discours, en faisant l'historique du gouvernement cartelliste et constate que malgré toutes les promesses faites avant les élections du 11 mai, la situation est de plus en plus critique.

« Si demain, dit-il, venait au pouvoir un Herriot ou un Blum, cela nous mènerait peut-être à consulter de nouveau le suffrage universel. C'est pour ces raisons, messieurs, que nous devons être unis pour maintenir la grandeur de la France, pays de progrès, de civilisation et de liberté. »

Tous les orateurs qui ont pris la parole au cours de cette manifestation ont été chaudement applaudis. L'impression d'unanimité était manifeste.

La réunion a pris fin après l'audition d'excellents chanteurs et chacun s'est retiré heureux des paroles de réconfort de paix et d'union qui avaient été prononcées.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.50; extra, 19 et 21. Pain d'épices, 4 fr. Hollande, 12 fr. Café, 19 f. Biscuits, 8 et 10 fr. 17361d

Dans la Légion d'honneur

Nous relevons avec une vive satisfaction dans la dernière liste de chevaliers de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de la Guerre, les noms de MM. Léon Lorthiois, André Nollet, René Grinnaert et Alexandre Seignez, tous quatre lieutenants de réserve.

Nous adressons aux nouveaux légionnaires, sur la nomination desquels nous reviendrons dans notre prochain numéro, nos cordiales félicitations.

DERNIÈRE HEURE

Le redressement financier

LES PROJETS DE M. DOUMER

Paris, 28 décembre. — Au cours des discussions successives qui ont eu lieu entre les membres du Cabinet, le programme du ministre des Finances, tout en restant conforme au plan primitif, a subi certaines modifications de détail ou de forme. Et aujourd'hui, la situation paraît être la suivante:

La somme à trouver pour combler le déficit budgétaire, assurer le remboursement annuel à la Banque de France prévu par les conventions et commencer l'amortissement, s'élève à 9 milliards.

M. Doumer compte se procurer cette somme par les ressources que voici:

1° Utilisation pour le budget de 1926 des impôts institués par la loi du 4 décembre 1925, soit 3 milliards;

2° Elévation du prix du tabac, 1 milliard;

3° Application aux exportations de la taxe de 1,20 % sur le chiffre d'affaires;

4° Produit à provenir du renforcement des administrations des finances et des services de contrôle;

5° Etablissement d'une « imposition extraordinaire de 1,30 % sur les payements », qui frapperait à peu près tous les payements effectifs atteints aujourd'hui par la taxe sur le chiffre d'affaires, et qui produirait environ 4 milliards.

Nous croyons savoir que M. Doumer ne considère pas le projet du cartel comme en opposition avec le sien et il estime que ce projet contient un certain nombre de dispositions susceptibles d'être utilisées

LE SECOND PROJET DES GROUPES DE GAUCHE

Paris, 28 décembre. — La Commission fiscale des groupes de gauche a commencé aujourd'hui, l'étude de son second projet qui est relatif à l'assainissement financier. A la suite de l'échange de vues qui a eu lieu, un accord a été réalisé sur deux points essentiels: la réforme du régime successoral et le mécanisme même de l'amortissement de la dette.

La Commission continuera ses travaux.

ON ESPÈRE UNE ENTENTE AU SEIN DU CABINET

Paris, 28 décembre. — Dans la soirée, on envisageait avec un assez grand optimisme, dans les couloirs de la Chambre, l'issue de la délibération qui aura lieu, mardi matin, en Conseil des ministres relativement aux projets financiers du Gouvernement.

On avait l'impression qu'une entente demeurait possible entre les membres du Cabinet qui accepteraient l'établissement d'une taxe exceptionnelle et provisoire sur les transactions commerciales, ce qui permettrait de ne pas recourir à l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires qui avait rencontré une certaine opposition au cours des précédentes réunions ministérielles.

Quoi qu'il en soit, des déclarations faites par M. Briand à tous ceux qui l'interrogeaient, cet après-midi, sur ses intentions, il résulte que même dans le cas où l'accord ne se réaliserait pas, entre les membres du Gouvernement, le président du Conseil n'abandonnerait pas le pouvoir.

Le projet de douzième provisoire de janvier

La Commission des Finances de la Chambre a entendu M. Doumer

Paris, 28 décembre — La Commission des Finances de la Chambre a entendu M. Doumer, sur le projet de douzième provisoire de janvier.

La Commission a disjoint l'article 15 du projet autorisant le ministre des Finances à émettre en 1926, pour le service de la Trésorerie et jusqu'à concurrence de trois milliards, des Bons du Trésor et des obligations à court terme payables à une échéance ne pouvant excéder dix ans.

Elle a maintenu la disjonction de l'article 32, relatif à l'incompatibilité du mandat de sénateur et député avec les fonctions de membre du Conseil d'administration de la Banque de Madagascar.

Enfin, elle a adopté le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 178 millions au titre du relèvement des traitements et soldes des personnels civils et militaires de l'Etat.

Le Budget du Travail devant la Chambre

UNE SEANCE DE NUIT

Paris, 28 décembre. — La séance est reprise à 21 h. 35, sous la présidence de M. Fernand Bouisson devant une trentaine de députés.

LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

M. Hesriot, député communiste de la Seine, sur le chapitre 27 du budget du Travail, entretient l'assemblée du service de la main-d'œuvre étrangère, ce qui l'amène à critiquer les services du ministère du Travail.

M. Nogaro, rapporteur. — Il est exact que le contrôle de la main-d'œuvre étrangère est mal fait, mais cela ne prouve pas la mauvaise volonté du ministère, cela vient surtout du manque de personnel.

M. Desjardins se plaint à son tour de la mauvaise organisation de la main-d'œuvre étrangère.

Le chapitre 27 est adopté ainsi que les chapitres 28 à 30.

Les chapitres 30 à 42 sont adoptés.

La séance continue.

La dette française aux Etats-Unis

Une proposition plus libérale

New-York, 28 décembre. — Le député Andrew, ancien adjoint au secrétaire d'Etat au Trésor, va déposer lundi à la Chambre une proposition de résolution demandant une révision favorable à la France de la politique de consolidation des dettes.

Il indique que la France se trouve en face de graves problèmes qu'il estime n'avoir pas été pleinement compris aux Etats-Unis. Il cite les lourdes charges fiscales des Français et déclare urgent que la France ne soit pas traitée durement.

Son plan ferait accorder à la France les mêmes conditions de règlement qu'à l'Italie.

M. Andrew n'a probablement pas assez d'influence personnelle pour obtenir le vote de sa résolution; mais son initiative donne une excellente occasion aux amis de la France pour plaider sa cause devant la Chambre.

AU MAROC LE GÉNÉRAL BOICHUT

est nommé commandant supérieur des troupes

Paris, 28 décembre. — Le général de division Boichut, commandant le 19e C. A. à Alger, est nommé commandant supérieur des troupes du Maroc, en remplacement du général de division Naulin, qui est nommé au commandement du 19e C. A.

LE CONGRÈS A REIMS DE LA FEDERATION NATIONALE DES ECLAIREURS DE FRANCE

Reims, 28 décembre. — Le Congrès de la Fédération Nationale des Eclaireurs de France s'est poursuivi ce matin. Un intéressant rapport a été présenté sur l'éducation nouvelle par le scoutisme et l'école, par M. Henry Marty, sous-directeur de l'Ecole des Roches.

Voici, d'autre part, les résultats du cross-country donné au Parc des Sports: 1. Groupe du Moulin-Vert, de Paris (99 points); 2. Mulhouse (97 points); 3. Verdun (96 points); 4. Troyes (91 points); 5. Le Puy (83 points).

LA COMMEMORATION SOLENNELLE AU VATICAN DU CONCILE DE NICÉE

Rome, 28 décembre. — En présence du Pape des cardinaux, du corps diplomatique, de nombreux représentants d'institutions religieuses, des élèves des Séminaires et des représentants des rites orientaux, a eu lieu au Vatican la commémoration solennelle du Concile de Nicée.

Après plusieurs discours prononcés en diverses langues, le Pape a pris a parole et a souhaité que l'Orient s'unisse à l'Occident dans la foi commune, pour ne former qu'une seule famille au sein de l'Eglise catholique apostolique.

UNE INTERPELLATION SUR LES « MENÉES FASCISTES »

Paris, 28 décembre. — M. Ernest Lafont, député de la Loire, a demandé à interpeller le président du Conseil sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour mettre nos concitoyens à l'abri des violences fascistes, tant dans les pays neutres que sur le territoire national, y compris les colonies et protectorats.

LES INONDATIONS EN FRANCE

EN TOURAINE

Tours, 28 décembre. — Les pluies qui tombent presque sans arrêt depuis huit jours ont provoqué d'importantes inondations. Toutes les rivières du département débordent.

A Chinon, la Vienne a dépassé le niveau de 5 mètres; les environs de l'île Bouchard sont submergés et les routes sont coupées.

Le Cher inonde dans toute la vallée, les maisons riveraines. Jusqu'à présent on ne signale aucun accident de personne.

DANS L'AIN

Bourg, 28 décembre. — La persistance des pluies provoque la crue des rivières et les inondations.

L'Ain roule furieusement, inondant à Pont d'Ain la cave et les chantiers du bas-port et causant des dégâts sur tout son cours.

A Albarine, les dégâts sont considérables; des maisons ont dû être évacuées.

A Saint-Rambert, entre Forens et Champeromier, des éboulements ont coupé la voie de tramway.

A Ressouze, l'Ain recouvre la plaine. Des nombreuses fermes sont isolées par l'eau.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Le Vélodrome d'Olver était rempli d'une foule enthousiaste. A huit heures, eurent lieu les épreuves préliminaires.

Le Grand Prix de vitesse France-Belgique: 1re manche: 1er Degreave, 2e Rielens, 3e Sergeant, 4e L. Louet, — 2e manche: Belgique, 6 points; France, 14 points.

Match poursuite: 1er Vanhevel-Verschueren, 2e Mac Namara-Grande, 3e Vennel-Vanhouyne.

Grand Prix des Jockeys (10 kilom.): 1er Sawers, 2e Carré, 3e Shaw.

Le départ de la Course des Six Jours a été donné à 9 h., aux équipes dont nous donnons d'autre part la composition.

Durant la première heure, le train était soutenu. En une heure, 41 kilom. 125 mètres furent couverts, ce qui constitue le record des six jours.

Le sprint de 10 heures a été gagné par: 1. Van Kempen, 2. Degreave, 3. Rielens, 4. Reels.

La Coupe du Palais des Sports a été gagnée par Reels.

Le sprint de 11 heures a été gagné par: 1. Degrave, 2. Rielens, 3. Eyckman, 4. Van Kempen.

En 2 heures, 82 kilom. 445 mètres sont couverts.

La course continue toujours, le train est des plus soutenu.

Le sprint de minuit a été gagné par: 1. Degreave, 2. Rielens, 3. Persyn, 4. Reels.

En trois heures, 120 kilom. 690 m. sont couverts par toutes les équipes.

BOXE

Dans une réunion à Milan, Valty a battu aux points Garzena, champion d'Italie des poids légers.

Etienne, champion des Flandres, a battu par k.o. le poids mi-lourd Tassi.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du lundi, 28 décembre 1925

COTONS

LIVERPOOL, 28 décembre.

Ventes, 5.000; importations, 42.665; Américain, hausse 25; Brésilien, hausse 25; Egyptien, hausse 30 à 50.

NEW-ORLEANS, 28 décembre.

Cotons Middling